

Les TPE* sur un air de samba

« *Les TPE c'est très bien* » affirme François Fillon. Mais le ministre de l'Éducation nationale décide leur suppression, apportant comme seul argument sa volonté d'alléger l'année de terminale, avant de reconnaître que sa décision dégagera des moyens.

« *Mais je les conserve en seconde et en première* » répète trois fois le ministre. Cela risque d'être difficile : les TPE n'ont jamais existé en seconde... ce qui pourrait faire croire que cette décision lourde de conséquences n'a pas vraiment été réfléchie.

Seule innovation pédagogique ayant réussi à percer en lycée, les TPE ont été au bout du compte acceptés par les enseignants et sont plébiscités par les lycéens (90% des candidats les ont présentés au bac 2004). Ils sont sacrifiés sans aucun argument sérieux sur l'autel du conservatisme pédagogique au mépris de l'investissement des équipes éducatives et des souhaits des lycéens. La suppression des TPE en terminale et au bac aboutira à ne plus les proposer en première.

C'est un signal clair et négatif envoyé aux enseignants qui ont essayé de faire évoluer l'école.

Extrait du café pédagogique 57

Lire le dossier du café pédagogique sur les TPE réalisé en 2001 sur le site

[/www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

Les TPE sur un air de samba : un pas en avant, deux pas en arrière. Il y avait eu la loi de 89, maintenant c'est le retour à la punition collective, à la dictée et à la méthode syllabique : bientôt ce sera la suppression de l'heure de vie de classe qui suivra la disparition des Travaux Personnels Encadrés (TPE) et des Itinéraires De Découvertes (IDD).

La pratique des TPE et des IDD c'est l'intrusion d'une autre approche pédagogique au lycée, la reconnaissance institutionnelle d'une autre forme d'apprentissage. Une forme que l'ICEM-pédagogie Freinet voudrait voir se généraliser dans l'enseignement au collège et au lycée et non pas disparaître.

En effet :

Avec les IDD et les TPE, apprendre n'est plus une relation frontale où le maître, qui sait, déverse un savoir à l'élève qui écoute et doit l'intégrer.

Avec les IDD et les TPE, les collégiens et les lycéens apprennent concrètement, par le questionnement, à faire des liens entre les disciplines et appréhender ainsi la complexité du monde.

Avec les IDD et les TPE, les compétences mises en jeu sont variées : l'analyse d'un sujet, la recherche d'informations et leur synthèse, la présentation à l'écrit sous la forme d'un dossier, la présentation à l'oral lors de la soutenance.

Avec les IDD et les TPE, les élèves font l'expérience de démarches autonomes, apprennent aussi le sens de la coopération dans le travail de groupe qui s'instaure lors de la réalisation des différentes étapes du projet. Ces compétences sont beaucoup plus proches de ce que les jeunes devront mettre en oeuvre lors de leurs études supérieures et dans leur travail professionnel.

Ces nouvelles formes ont très rapidement rencontré l'adhésion de lycéens lorsque les enseignants se sont eux-mêmes investis dans ces travaux : enfin, ils se sentaient reconnus dans leurs désirs d'apprendre et mis en position de recherche, d'expérimentation, de découverte et de confrontation.

Ce n'est pas au moment où les enseignants de lycée commencent à s'approprier ce type de démarche qu'il faut les supprimer, renforcer ainsi l'enseignement frontal, et renvoyer les élèves à la passivité et à l'ennui dans les apprentissages.

Les TPE et les IDD amènent les élèves à se questionner, à questionner le monde, ils bousculent les structures anesthésiantes du lycée et du collège. Les élèves redeviennent acteurs et auteurs de leur savoir qui retrouve ainsi sa force émancipatrice.

Comité d'Animation de l'ICEM - décembre 2004

* Travaux Personnels encadrés